

# Séance ordinaire de l' AISGE

27 septembre 2017

## Informations du CODIR:

### Le Cordex à Genolier

Les stores du bâtiment Le Cordex à Genolier, ont été changés ou réparés. Les pannes étaient liées avec des poids de 15 kilos attachés en bas de chaque store. Ils vont être supprimés pour tous les stores du Cordex.

### L'école de Saint Cergue

La construction commence en mois d'octobre.

## Préavis 3 – Le budget 2018

Accepté à l'unanimité.

## Préavis 4 – Une demande de trois modifications des statuts de l' AISGE

Supprimé car une procédure devrait être suivie avant – les communes devraient voter sur certains modifications.

## La motion concernant la nouvelle école

La motion sera passée au CODIR avant d'être discutée à la séance de l' AISGE.

La réunion suivante sera dans la commune d'Arzier-Le Muids au 28 mars 2018.